



HAL
open science

De l'usage de l'écriture inclusive

Zoë Dubus

► **To cite this version:**

| Zoë Dubus. De l'usage de l'écriture inclusive. 2022. hal-04265573

HAL Id: hal-04265573

<https://hal.science/hal-04265573>

Preprint submitted on 31 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Zoë Dubus

Docteure en histoire contemporaine, postdoctorante à l'Université de Saskatchewan, College of Arts and Science, Department of History. Bénéficiaire de la bourse Banting du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) canadien. Chercheuse associée à l'unité PSYCOMadd de l'hôpital Paul Brousse de Paris, membre du réseau scientifique de l'Institut des Humanités en Médecine du CHUV de Lausanne.

zoe.d@outlook.fr

Avant-propos de la thèse « Médicament ou poison ? Médecins, médecine et psychotropes, du XIXe siècle à nos jours en France », soutenue le 03 décembre 2022 sous la direction de madame Anne Carol (AMU, France) et de monsieur Vincent Barras (IHM, Suisse)

Avant-propos ou De l'usage de l'écriture inclusive

Sensible à la question des enjeux liés à la discrimination sexiste par le langage, j'ai rédigé l'ensemble de mes travaux en écriture inclusive, dès que cela m'était possible. Les revues médicales sont ainsi bien plus réticentes à adopter le style épïcène que celles en sciences humaines et sociales, qui le recommandent même parfois. C'est donc tout naturellement que je rédige cette thèse selon ces nouvelles règles linguistiques.

Une riche littérature analyse, justifie et enrichit depuis quelques années cette forme de langage non-sexiste¹, que je pratique également à l'oral, en particulier dans mes cours. Depuis 2015, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes propose d'ailleurs un guide « Pour une communication sans stéréotype de sexe² ». La professeure de littérature Éliane Viennot est, en France, l'une des chercheuses les plus actives dans ce domaine. Ses travaux démontrent la volonté de masculinisation de la langue à partir du XIII^e siècle, phénomène accentué avec la création de l'Académie française en 1634, institution demeurée exclusivement masculine jusqu'en 1981, chargée de « conserver et perfectionner la langue française » : il s'agit, en supprimant par exemple les noms de métiers ou de fonctions féminins, de signifier l'infériorité des femmes et leur exclusion des sphères publiques et intellectuelles. Dans ces conditions, comment conserver des règles telles que « le genre masculin étant le plus noble, il doit prédominer chaque fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble³ » ? Des études

¹ Fabienne H. BAIDER, Edwige KHAZNADAR et Thérèse MOREAU, « Les enjeux de la parité linguistique », *Nouvelles Questions Féministes*, 26-3, 2007, p. 4-12 ; Eliane VIENNOT, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*, Paris, Éditions iXe, 2014 ; Michaël LESSARD et Suzanne ZACCOUR, *Grammaire non sexiste de la langue française*, Québec, M éditeur, 2017.

² HAUT CONSEIL A L'ÉGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, *Pour une communication sans stéréotype de sexe : le Guide pratique du Haut Conseil à l'Égalité*, Paris, La Documentation française, 2016.

³ Claude Favre VAUGELAS, *Remarques sur la langue françoise : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, Pierre le Petit, 1647, p. 264.

en linguistique atteste en outre du caractère discriminant du masculin générique dans les représentations des lecteur·rices⁴.

L'écriture inclusive fait donc l'objet de nombreuses recherches ; il ne s'agit pas d'une forme de langage disposant de règles communément acceptées mais de propositions faisant l'objet de discussion. Cette forme d'écriture, « péril mortel⁵ » pour la langue française d'après l'Académie, subit de nombreuses critiques, pour la plupart inquiètes d'un point de vue esthétique de l'enlaidissement de la langue française par l'utilisation du point médian, et de son alourdissement par le recours à la double flexion. Je ne souscris pas à ces semonces bien peu légitimes⁶, ce d'autant plus face à l'argument de lutte contre la discrimination induite par le masculin générique. Les observations concernant les difficultés à lire cette forme d'écriture ne me semblent pas plus justifiées : il s'agit d'un apprentissage tout à fait mineur⁷. Le point médian est ainsi un outil permettant d'éviter la répétition de la double flexion. Par conséquent, au lieu d'écrire « les chercheurs et les chercheuses », j'écris « les chercheur·ses ». Qui prétendrait ne pas comprendre les abréviations comme « S^t Étienne », « D^r Dupont », « M^{me} Martin », « m² » ou encore « SVT » ? La linguiste Florence Mourlhon-Dallies soulignait par ailleurs dans une étude concernant l'évolution rapide et particulièrement diversifiée des formes de langages sur internet combien le lectorat était capable de s'adapter à des innovations graphiques⁸.

J'ai fait le choix d'utiliser un seul point médian afin de souligner le continuum entre le masculin et le féminin, de manière à réduire l'impression de binarité pouvant résulter de l'emploi du double point médian. Cette décision fait suite à une formation suivie à l'occasion du 8^{ème} Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie, où la juriste Suzanne Zaccour expliquait comment l'écriture inclusive pouvait polariser la langue entre le masculin et le féminin, excluant de fait l'existence des autres genres. Ainsi, utiliser un seul point médian permet d'éviter de reconduire la bicatégorisation des personnes par le genre⁹. Par ailleurs, isoler le « e » entre deux points médians repose sur le même principe que de le mettre entre parenthèse, c'est-à-dire de le mettre en quelque sorte à part, en signifiant sa moindre importance. J'ai également tenté de privilégier les expressions neutres et les termes épïcènes, ces mots dont la forme ne varie pas en genre ; les formes « iels » et « elleux » viennent remplacer « ils et elles » ainsi que « eux-mêmes/elles-mêmes ». J'ai veillé à les employer le plus rarement possible. En revanche, je n'ai pas adopté la règle de proximité qui suppose d'accorder l'adjectif ou le participe passé avec le nom le plus proche, ayant déjà des difficultés grammaticales, comme le lecteur ou la lectrice pourra peut-être le constater, avec la règle des accords traditionnellement admise.

⁴ Markus BRAUER, « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales », *L'Année psychologique*, 108-2, 2008, p. 243-272 ; Pascal GYGAX, Oriane SARRASIN, Arik LEVY, Sayaka SATO et Ute GABRIEL, « La représentation mentale du genre pendant la lecture : état actuel de la recherche francophone en psycholinguistique », *Journal of French Language Studies*, 23-2, 2013, p. 243-257.

⁵ « Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite "inclusive", adoptée à l'unanimité de ses membres dans la séance du jeudi 26 octobre 2017 », *Academie-francaise.fr*, 2017 [En ligne] <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>, Consulté le 11/01/2022.

⁶ Ainsi que le déconstruisent Pascal GYGAX et Noelia GESTO, « Féminisation et lourdeur de texte », *L'Année psychologique*, 107-2, 2007, p. 239-255.

⁷ La question des difficultés de lecture des personnes souffrant de dyslexie reste débattue, La Fédération française des Dys préconisant simplement de ne pas y exposer les jeunes lecteur·rices n'ayant pas encore automatisé la lecture, un type de public qui a donc peu de chances de consulter notre document. Laetitia BRIANCARD, « Écriture inclusive et dyslexie : l'avis de la FFDys », *Fédération Française des DYS*, 17/08/2020. [En ligne] <https://www.ffdys.com/actualites/ecriture-inclusive-et-dyslexie-lavis-de-la-ffdys.htm>, Consulté le 11/01/2022.

⁸ Florence MOURLHON-DALLIES, « Modifications et inventions graphiques dans les écritures électroniques », *Le français aujourd'hui*, 170-3, 2010, p. 101-112.

⁹ Suzanne ZACCOUR, *Le masculin ne l'emporte plus ! Atelier de grammaire non sexiste*, 8ème Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie, Nanterre, Mardi 28 août 2018.

Comme le notait Mathieu Arbogast dans un document de l'INED sur la rédaction non-sexiste, « L'écriture occupe une place considérable dans la recherche scientifique, y compris sur le plan symbolique¹⁰. » Dès lors, adopter une démarche réflexive quant à son usage du masculin utilisé comme neutre générique semble essentielle. Qui sont les personnes dont nous sommes en train de parler ? Sont-elles un groupe homogène d'hommes, comme c'est le cas pour les médecins du XIX^e siècle ? Y a-t-il parmi eux des femmes, qui seraient invisibilisées par le recours au masculin, à l'image des psychiatres travaillant avec les psychédéliques dans les années 1950-60 ? Dès 1978, la sociologue américaine Wendy Martyna indiquait combien l'emploi du masculin générique pouvait être source de confusion¹¹. L'usage de l'écriture inclusive pousse ainsi l'auteur ou l'autrice à faire un travail de précision quant aux sujets évoqués. Cette démarche « force » également la lectrice ou le lecteur à constater l'importance des rapports de genre au sein de la société et leur évolution, comme le notait la socio-anthropologue Émilie Bovet dans sa propre introduction de thèse :

« Si ce travail ne me permet malheureusement pas de développer les nombreux aspects qui mériteraient d'être repris en profondeur à travers une critique féministe de la psychiatrie, j'ai jugé utile de livrer, au fil du texte, quelques exemples tirés de la lecture de mes sources primaires, afin qu'ils puissent susciter la réflexion chez la lectrice ou le lecteur qui s'interroge sur la place des femmes au sein des communautés scientifiques. Ces exemples ne sont pas simplement anecdotiques : ils nous forcent à questionner l'évolution des rapports sociaux de sexe en psychiatrie et en neurobiologie, ainsi qu'à reconnaître que, pour l'instant, l'histoire des neurosciences psychiatriques continue toujours de se faire principalement par et pour des hommes...¹² »

¹⁰ Mathieu ARBOGAST, *La rédaction non-sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques*, Paris, Institut national d'études démographiques, 2017, p. 3.

¹¹ Wendy MARTYNA, « What Does "He" Mean - Use of the Generic Masculine », *Journal of Communication*, 28-1, 1978, p. 130-138.

¹² Émilie BOVET, « Biographie du diencéphale. Revisiter l'histoire de la psychiatrie à travers le parcours d'une zone cérébrale » Thèse de sciences de la vie, UNIL, Lausanne, 2012, p. 10.